

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : RTE- Centre Maintenance Toulouse - GMR Gascogne
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Stéphane VINCENT
Adresse : N° ...12..... Rue Aristide Berges.....
Commune ... Floirac.....
Code postal ...33270.....
Nature des activités : Gestionnaire du réseau de transport d'électricité 63.000Volts à 400.000Volts
.....
.....
Qualification :
.....
.....

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 Cigogne blanche (Ciconia ciconia)	Déplacement de nids de Cigogne blanche (Ciconia ciconia) situés sur la ligne haute tension 225kV/20kV à Arveyres (33) coordonnées géographiques des pylônes : 441354.85, 6425709.62 ; 441665.99, 6425324.97 ; 441958.53, 6424963.70 ; 442282.04, 6424563.74 ; 442836.16, 6423877.95
B2	5 nids au total sont à déplacer . Le projet consiste non pas à créer de nouveaux sites de nidification en réalisant des plateformes éloignées des nids actuels mais de déplacer le nid au niveau du pylône en le reconstituant à l'aide de corbeilles installées sur le même pylône en dehors des zones de présence des conducteurs.
B3	Les effets cumulés avec le projet SNCF prévu sur la commune d'Arveyres sont ainsi réduits car limités par le déplacement du nid sur le même support.
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : La ligne électrique à 225 000Volts Cubnezais-Grésillac fait régulièrement l'objet de nombreux déclenchements fragilisant la sécurité du réseau et la sureté du système électrique régional.
Les investigations ont montrés que la présence de désordres sur cet ouvrage était due à la localisation et au positionnement des nids au dessus des câbles électriques.
L'action visant à déplacer les nids de cigogne permettra de protéger non seulement l'espèce, la sureté du réseau, mais également de serémunir d'un risque d'incendie potentiel.

.....

.....

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser : *En dehors des périodes de nidification, installation de corbeilles sur un endroit du pylône, où le risque d'électrocution pour les cigognes est nul.*

Cette solution est déjà mise en place dans des régions comme la Charente-Maritime ou la Loire-Atlantique, où la problématique cigognes et pylônes électriques est très importante

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : *septembre-octobre 2020 ou 2021*

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : *Nouvelle Aquitaine*

Départements : *Gironde*

Cantons :

Communes : *Arveyres*

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Dossier technique réalisé par la LPO Aquitaine accompagnant la demande de dérogation de déplacement de nids de Cigogne blanche (Ciconia ciconia) situés sur la ligne haute tension 225kV/20kV à Arveyres (33)

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Réalisation d'un suivi en 2021 ou 2022 (LPO Aquitaine) afin de voir si les couples de cigognes reviennent nicher et utilisent les plateformes ou les corbeilles.

Deux passages d'une demi-journée seront à programmer par la LPO (un passage en mars et un en mai).

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à *FLOIRAC*
le *08/07/2020*
Votre signature 